

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTERS
2^{ème} DIVISION A MIXTE 2022
PLAN D'EAU DE LA CASTAGNÈRE
(AUCH - 32 GERS)



LE 15 – 16 – 17 JUILLET 2022



ACCÈS RENDEZ-VOUS



RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 17 JUILLET
A 8 H. A LA HALLE DE LA BOUQUERIE
CONDOM PARKING SUR PLACE ET GRATUIT



RENDEZ-VOUS 43°57'25''N 0°21'54''E

POINT RENDEZ-VOU ACCÈS PARCOURS ET SECTEURS



SECTEUR BLEU
SECTEUR VERT
SECTEUR ROUGE
POUR LE SAMEDI MATIN ET
DIMANCHE MATIN
RENDEZ-VOUS AU PARKING
DU LAC ENTRÉE AMONT DU PLAN
D'EAU

POINT RENDEZ-VOUS
ENTRÉE AMONT DU LAC ET
ACCÈS AU PARCOURS

PROGRAMME

VENDREDI 15



- RENDEZ-VOUS A 8 H HALLE DE LA BOUQUERIE
- 8 H 30 POINTAGES
- 9 H 00 TIRAGE AU SORT
- 9 H 30 DÉPART AU LIEU DE PÊCHE
- 12 H 50 CONTRÔLE DES ESCHEs ET AMORCES
- 13 H 50 AMORÇAGE
- 14 H DÉBUT DE LA MANCHE
- 18 H FIN DE LA MANCHE



PROGRAMME

SAMEDI 16



- RENDEZ-VOUS A 7 H 30 AU PARKING AMONT DU LAC
- 8 H TIRAGE DE LA GRILLE
- 8 H 30 DÉPART AU LIEU DE PÊCHE
- 10 H 30 CONTRÔLE DES ESCHEs ET AMORCES
- 11 H 20 AMORÇAGE
- 11 H 30 DÉBUT DE LA MANCHE
- 15 H 30 FIN DE LA MANCHE



PROGRAMME

DIMANCHE 17



- 7 H RENDEZ-VOUS AU PARKING AMONT DU LAC
- 7 H 30 DÉPART AU LIEU DE PÊCHE
- 8 H 50 CONTRÔLE DES ESCHEs ET AMORCES
- 9 H 50 AMORÇAGE
- 10 H DÉBUT DE LA MANCHE
- 14 H FIN DE LA MANCHE
- 17 H 30 PALMARÈS HALLE DE BOUQUERIE SUIVI D'UN APÉRITIF

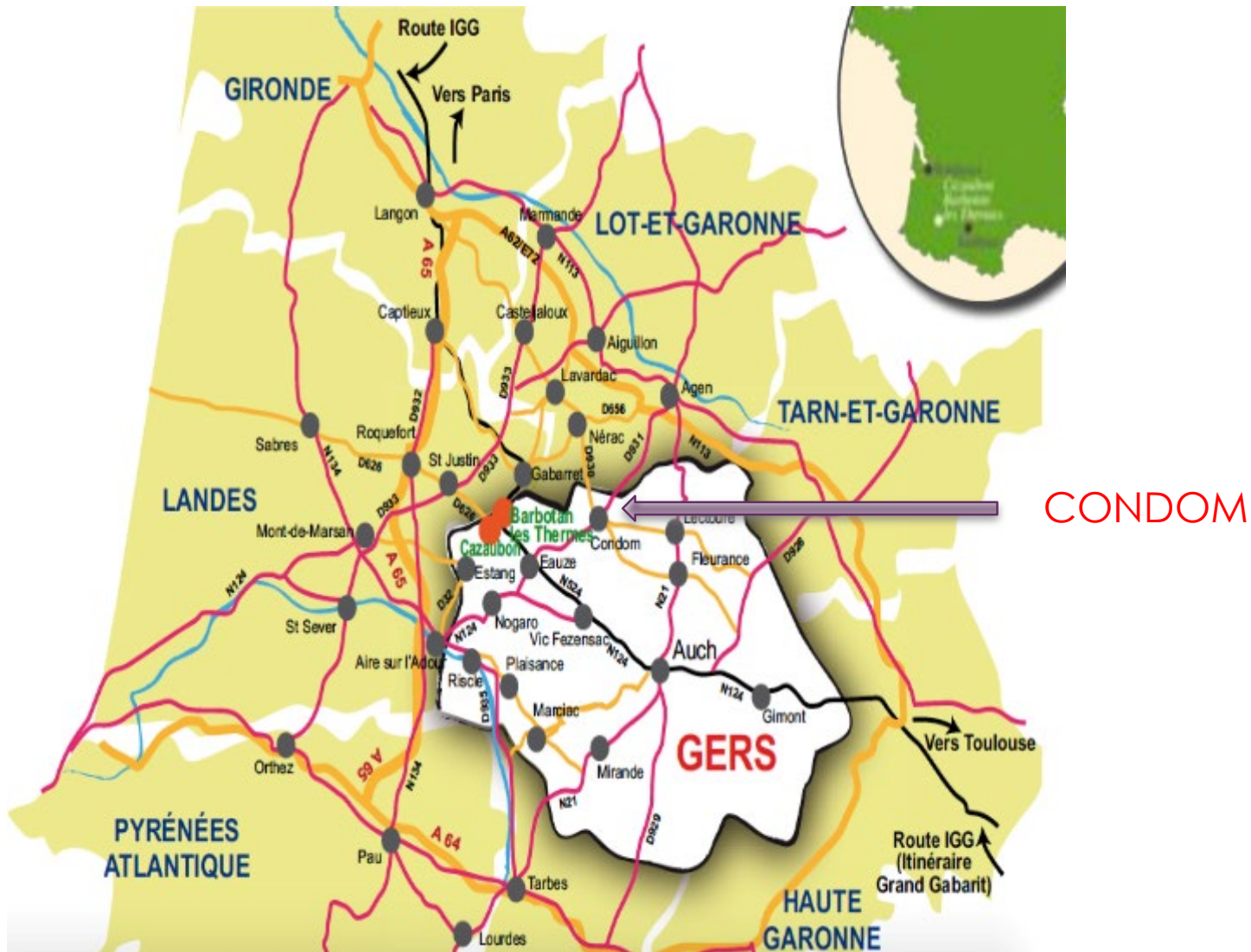


RENSEIGNEMENTS RÈGLEMENT CHAMPIONNAT



- RICHESSE PISCICOLE : GARDON, CARPE, TANCHE
- DEROULEMENT CHAMPIONNAT 3 SECTEURS 4 H DE PÊCHE PAR MANCHE, PROFONDEUR DE 1,2M A 2M SOUS LA CANNE SECTEURS ROUGE ET VERT ET 1,5M A 2,50M SECTEUR BLEU
- RÈGLEMENT: AMORCE 20L. TERRE COMPRISE, 2 LITRES D'ESCHES, 1 LITRE DE FOUILLIS, DONT ¼ DE LITRE VERS DE VASE MAXI ET ¼ DE LITRE DE TERREAU NON COUPÉ, BOÎTES MESURES OFFICIELLES OBLIGATOIRES
- CANNE 11,5 M ET CANNE MOULINET 8 M MAXI, CLASSEMENT AU POIDS
- RÈGLEMENT FFPSED LA LICENCE 2022 OBLIGATOIRE ET VALIDÉE PAR LE MÉDECIN

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS



- RESPONSABLE CHAMPIONNAT HADY VINCENT 06 20 60 30 28
- PRÉSIDENT CD32 CHRISTOPHE ROUILLÈS 06 83 34 31 77
- PRÉSIDENT REGION OCCITANIE ALLEYSON JÉRÔME 06 79 36 24 66
- (EN CAS DE FORFAIT). JEAN-LUC QUERNEC 06 75 02 64 61





HÉBERGEMENTS



- GÎTE LA GURLANNE LIEU: LASSERAN 06 08 92 46 19
- FERME DE L'ARNAU LIEU: LABÉJEAN 09 61 63 24 28
- CAMPING LE CASTAGNÉ LIEU:AUCH 05 62 63 32 56
- CAMPING LE TALOUCH LIEU: ROQUELAURE 05 62 65 52 43
- HÔTEL IBIS LIEU: AUCH 05 62 63 55 44
- www.auch-tourisme.com



RÈGLEMENT ET RESTAURATION



- **RÈGLEMENT** : conformément à la décision validée lors de la réunion des présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve
- Carte de pêche obligatoire sur le plan d'eau, possible contrôle. Taille carnassier sandre 50cm, brochet 60cm, black-bass 30cm
- Restauration et boissons sur place tout le week-end



ACCÈS PLAN D'EAU

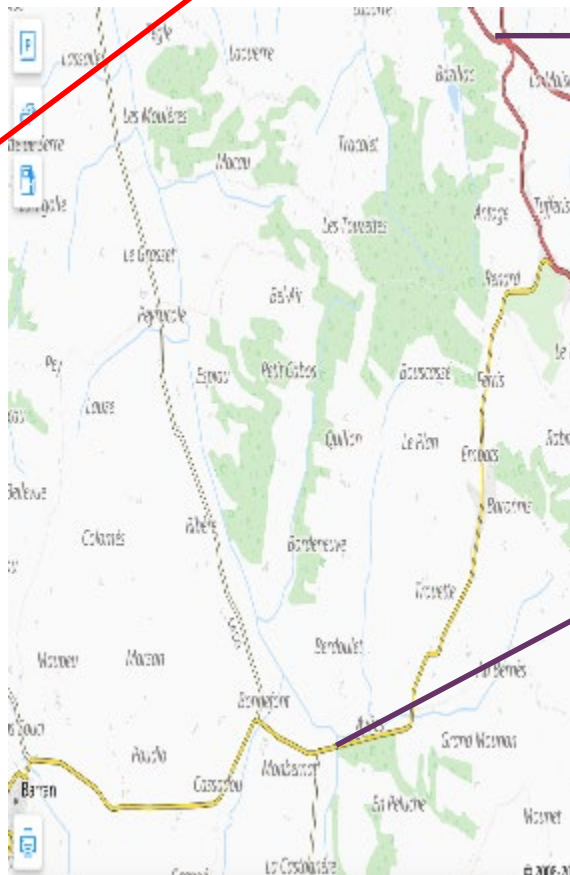
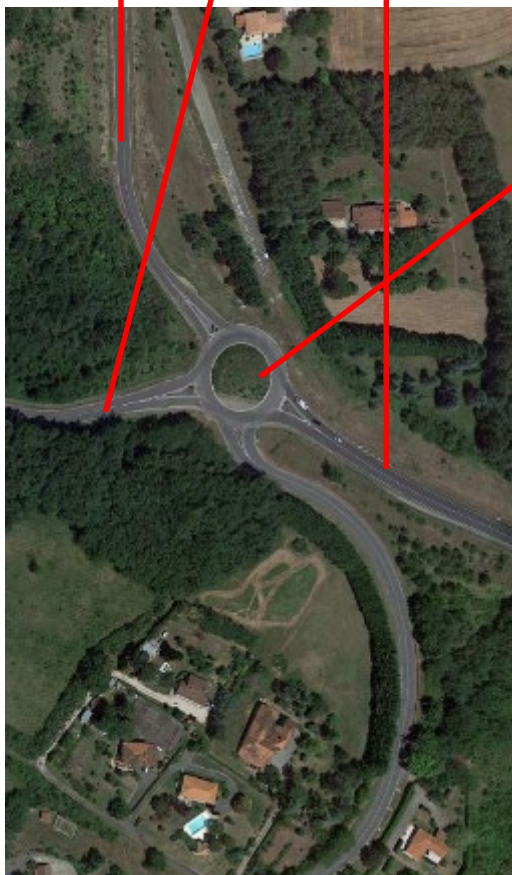


Route de Condom

Route Vic-Fezensac

Route de Toulouse

rond point Condom 35 KM



Au rond point
2^{ème} sortie direction
Auch centre 2,5km
A droite route de
Barran Embats 8km
A gauche plan
d'eau
La castagnère

